L'avenir de l'industrie textile et du vêtement après 2005

2004/2265(INI) - 13/10/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : améliorer le cadre permettant de stimuler la compétitivité du secteur du textile et de l'habillement.

CONTEXTE : la situation économique du secteur du textile et de l'habillement dans l'UE est toujours difficile. Après des baisses sensibles de la production et de l'emploi au cours des trois dernières années, on estime qu'en 2003, la production a continué de diminuer de 4,4% et l'emploi de 7,1%. Cela est dû à une combinaison complexe de facteurs. Premièrement, le secteur a subi le contrecoup du ralentissement économique dans l'UE et sur ses principaux marchés d'exportation. Deuxièmement, l'évolution du taux de change du dollar US et de l'euro a continué à avoir des conséquences négatives sur la compétitivité des prix de plusieurs types de produits. Et, troisièmement, le développement de la zone Euro-Med et les perspectives de nouvelles réalités économiques après 2005 à la suite de l'élimination des quotas, ont entraîné d'autres délocalisations de la production dans et à l'extérieur de l'UE-25.

CONTENU : dans la perspective de l'élimination des quotas à l'importation au 1er janvier 2005, et à la suite d'un rapport d'un groupe de haut niveau pour le textile et l'habillement, la Commission propose une série d'actions pour :

- stimuler la recherche et l'innovation, notamment par la création d'une plateforme technologique européenne et la mise en oeuvre d'un calendrier de recherche stratégique soutenus par un engagement clair des partenaires;

- favoriser le dialogue social, garantir l'éducation tout au long de la vie et la formation professionnelle ;

- créer une réserve au sein des Fonds structurels pour remédier aux crises locales ou sectorielles imprévues liées à la restructuration économique et sociale;

- examiner l'impact de la nouvelle politique des substances chimiques proposées (REACH) sur le secteur de l'habillement ;

- renforcer la lutte contre la contrefaçon et le piratage;

- améliorer l'accès aux pays tiers;

- encourager la conclusion d'accords entre tous les partenaires de la zone euro-méditerranéenne et renforcer la coopération avec la Chine.

Les actions prévues dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la politique commerciale relèvent les défis en matière de compétitivité auxquels est confronté le secteur UE du textile et de l'habillement. Toutefois, les actions dans le domaine de la recherche, de l'éducation, de la formation et de l'emploi en particulier, doivent être complétées par une aide adéquate au niveau national et régional afin de favoriser les mêmes facteurs de compétitivité.